

Document Unique et d'évaluation des risques professionnels

Programme initial

Article R. 4121-1 du code du travail (ancien article: R 230-1)

«L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3.

Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement.»

Les objectifs pédagogiques :

Être capable:

D'évaluer les risques professionnels de son entreprise, afin d'établir son document unique et son plan d'action de prévention annuel.

Public :

- Chef d'entreprise,
- membre du CSE/CSSCT,
- référents Santé et Sécurité au Travail,
- responsables QSE ou tout collaborateur souhaitant découvrir ou perfectionner cette thématique.

Les méthodes pédagogiques :

- Outil d'éveil et réveil pédagogique
- Pédagogie par projet, échanges de pratiques, témoignages et retours d'expérience.
- Technique de groupe
- Jeu de rôle et mise en situation.
- Utilisation des documents de travail de l'entreprise.

Prérequis de l'apprenant : Aucun

En amont : l'entreprise nous communiquera :

- La trame de leur document unique
- Le plan de l'entreprise
- La spécificité de l'entreprise
- La fiche d'entreprise faite par le médecin du travail
- Le listing des AT/MP de l'année N-1

Durée : 2 jours – 14 heures

Modalités d'évaluation : Le séquençage pédagogique est tel qu'il comporte une phase de découverte, une phase de démonstration, une phase d'application puis une phase d'évaluation pour chaque rubrique. L'évaluation se fait donc de manière continue, les échanges au sein du groupe, les questions réponses et les quizz sont autant d'outils d'évaluation.

PROGRAMME

Jour 1

Identifier le parcours professionnel du / des formateurs et des apprenants.
Identifier le déroulé de la formation.

Quizz de début de formation.

Thème : L'aspect juridique de l'accident du travail & maladie professionnelle

Qu'est-ce que les conditions de travail ?

Comment la dégrader, l'améliorer ?

Qu'est-ce que la base du travail et le lien de subordination ?

Le Code du travail, le contrat de travail et le règlement intérieur de l'entreprise.
L'importance du lien de subordination dans le domaine de la SST, les pouvoirs de l'employeur, l'insubordination, les différentes sanctions.

Quelles différences entre accident du travail, maladie professionnelle et accident du trajet ?

Pourquoi les différencier ?

Quels sont les 2 types de responsabilités pouvant être engagés en cas d'accident du travail ?

Responsabilités civiles et pénales quelles différences ?
Les obligations de l'employeur en santé et sécurité au travail.
Comprendre la signification d'obligation de moyens et de résultat.

Quelle conséquence en cas d'AT pour l'entreprise et le salarié ?

En cas de maladresse, d'imprudance, de négligence d'un manquement, les différentes fautes inexcusables.

Identifier les conséquences de l'AT.

Quelles obligations l'employeur a-t-il en cas d'AT/MP ?

Ce que dit le code de la sécurité sociale, le rôle du CSE/CSST en cas d'AT/MP dans l'entreprise.

Thème : la prévention des risques professionnels en générale.

Où en est mon entreprise dans le domaine de la SSCT ?

Faire le diagnostic dans les domaines de la prévention technique, organisationnelle et managériale de son entreprise par le biais de l'outil GPSST de l'INRS.

Quelles définitions à connaître en tant que préventeur ?

Danger – risques – prévention – dommages.

Comment apparait l'accident ?

Comprendre le schéma d'apparition de dommage et savoir l'utiliser pour pouvoir proposer des actions de prévention.

Quels sont les différents types de famille de risque professionnel ?

Qu'est-ce que les 9 principes de prévention ?

Où les trouver – de quoi s'agit-il et comment les utiliser ?

Qu'est-ce que le document unique d'évaluation des risques ?

Que dit la loi – comment fonctionne-t-il – à quoi sert-il – de quoi est-il fait ?

Jour 2

Rappel des différents sujets vus lors de la journée 1 + précisions si besoin.

Thème : la prévention des risques professionnels en général.

Comment identifier et évaluer les risques professionnels ?

Les outils internes de l'entreprise (ou à défaut les outils apportés par le préventeur)

Qu'est-ce que la visite d'établissement ?

Son utilité – trucs et astuces.

Qu'est-ce que le risque psychosocial ?

Quels sont les enjeux économiques et l'impact des RPS sur mon entreprise et l'utilité de la mise en place d'une démarche de prévention contre ce risque ?

Thème : la prévention des risques psychosociaux

Comment apparait le RPS, comment le combattre et les conséquences de celui-ci ?

La prévention primaire, secondaire, tertiaire dans le cadre des RPS.

Quelles sont les différentes formes du RPS selon l'INRS ?

Focus sur le harcèlement sexuel et moral.

Quels sont les 12 facteurs du RPS selon l'ANACT ?

Quels sont les mécanismes physiologiques en cause dans l'apparition des RPS et les conséquences pour la santé ?

Focus sur le lien entre RPS et TMS.



Comment analyser, évaluer et proposer un plan d'action de prévention contre les RPS ?

Analyser la /les situations problèmes pour identifier le/les types de RPS.

Identifier les critères pour retenir une situation problème à analyser.

Analyser une situation problème pour être force de proposition en tant que qu'instance représentative du personnel.